REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FITZ-JAMES

Fitz-James le 20 novembre 2026

Avis Conseil Municipal

Vu l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à la **Mairie, salle du Conseil Municipal.**

Le lundi 30 novembre 2026 à 18h30

Ordre du jour :

1/ Désignation d'un secrétaire de séance
2/ Approbation des comptes rendus des séances précédentes
3/ Finances : Remboursements repas restaurant scolaire
4/ Finances : Tarifs 2027
5/ OPAC : Vente appartement
6/ SPL INGE'OISE (anciennement ADTO-SAO) - Approbation du rapport annuel de la SPL ADTO SAO pour l'année 2025
7/ SE60 – Eclairage public – Tranche 3
8/ SE 60 - Mise en Souterrain | EP - RT | Rue Léon Gambetta et Rue Gustave Prothais
9/ Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche : Approbation du Contrat de Territoire Brèche -- 2026-2031
10/ Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche : Convention technique et financière
11/ Approbation du règlement et Création du Concours des illuminations et décorations de Noël
12/ Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et approbation de son règlement intérieur, et approbation de la charte
13/ Création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif territorial
14/ Questions diverses

Le Maire,
Loïc FRANÇOIS

Mairie de Fitz-James – 21 rue Jules Ferry – 60600 FITZ-JAMES – Tél. : 03 44 68 20 00
E-Mail : accueil@commune-fitz-james.fr